

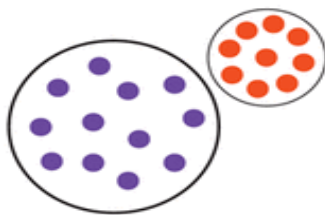


UNE ULIS A MONTALEMBERT

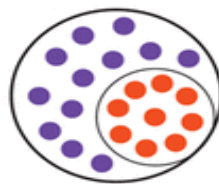
Rentrée 2010 : trois jeunes en situation de handicap entrent en 6^{ème} à l'Institut Montalembert. L'équipe enseignante se mobilise pour accueillir ces jeunes : information, travail en partenariat avec des professionnels, premières réunions d'équipes éducatives, mises en place d'aménagements, recrutement d'Auxiliaires de Vie Scolaire. D'autres jeunes suivront, la coopération autour de cet accueil s'affine, avec ses difficultés et ses réussites.

QU'EST-CE QU'UNE ULIS ?

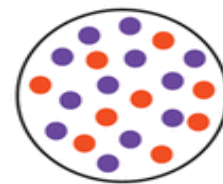
Septembre 2017, grâce à une dotation du Rectorat et à la demande de Madame Bernou, Chef d'établissement, l'Institut MONTALEMBERT bénéficie d'un dispositif ULIS au collège (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Celui-ci tente « *d'offrir aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement dans la salle Ulis et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS).* » (circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015).



SÉGRÉGATION



INTÉGRATION



INCLUSION

L'ULIS coordonnée par Mme DELPHINE PROSPER, enseignante, accueille une douzaine de jeunes de 11 à 15 ans qui ont une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). L'Ulis du collège MONTALEMBERT accueille des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives et des troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Les élèves inscrits en ULIS peuvent suivre :

- des temps de scolarisation dans leur classe de référence (inclusions aménagées par champ disciplinaire ou par projets) en autonomie ou accompagnés d'un Auxiliaire de vie scolaire (AVS).
- des temps de regroupement en salle ULIS pour un enseignement adapté avec l'enseignante spécialisée. Les contenus d'apprentissage sont en conformité avec le Socle Commun des compétences.

Les élèves participent aux divers projets de classe (sorties ou voyages scolaires) ainsi qu'aux projets propres du dispositif.

Mme PROSPER, coordonnatrice de l'ULIS est garante du projet de chaque élève, élabore son PPI (projet pédagogique individualisé), aménage les emplois du temps et fait le lien entre les familles, les équipes éducative et pédagogique au sein de Montalembert mais aussi les services d'aide et de soins (SESSAD, EMP, orthophonistes, psychologues et autres thérapeutes) afin de s'assurer du bon déroulement de leur scolarisation.

QU'EST-CE QUE CELA APPORTE AU COLLEGE ?

Ce dispositif est très enrichissant :

- Pour le jeune en situation de handicap ; inclus en milieu ordinaire, il va vivre avec tous les collégiens.
- Pour les autres élèves, c'est l'occasion de s'ouvrir aux autres et de respecter les différences, favoriser la coopération et la solidarité.
- Pour tous les adultes du collège, c'est la chance de vivre une approche positive du handicap.



Pour tout renseignement concernant le dispositif, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice Mme PROSPER :

d.prosper@institut-montalembert.org